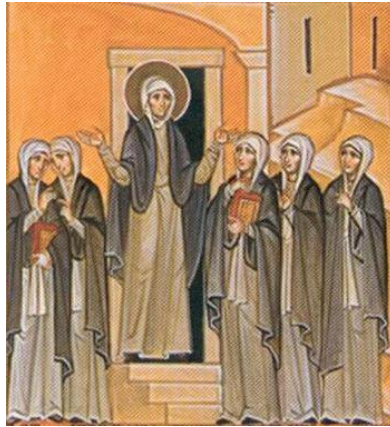


# Fondation de la Compagnie de Ste Ursule



## La préparation

Angèle devait avoir une vingtaine d'années. Sa vie avait été plutôt éprouvante : née dans une famille unie et heureuse, elle vit mourir sa sœur aînée, puis sa mère et son père. Elle dut quitter sa maison et aller chez son oncle à Salo', pour une vie totalement différente : non plus la campagne, mais la ville ; non plus la vie simple et laborieuse de Desenzano, mais celle d'une famille aisée, chez son oncle, le notaire Biancoso de Bianchis.

Angèle s'était déjà sentie appelée à une vie de prière et de renoncement ; elle la développa encore en se rattachant au Tiers Ordre de Saint François, ce qui justifiait ses longs moments de prière à l'église, une vie sacramentelle fervente, et des jeûnes rigoureux. Rappelons qu'à cette époque, le jeûne était la base d'une vie chrétienne fervente. Ainsi, par exemple, le Pape Clément VII jeûnait presque tous les jours, tandis qu'il ne célébrait sa Messe en semaine qu'une fois tous les quinze jours...

Puis, Angèle est revenue à Desenzano où elle participait à la vie quotidienne des femmes de son temps. C'est là, au milieu des champs, au temps de la moisson, que le Seigneur lui fait connaître son appel : fonder à Brescia une Compagnie de Vierges. Appel bouleversant et inattendu reçu non dans une église, ni dans sa chambre, mais dans son milieu de travail, appel qu'Angèle mûrira pendant une quarantaine d'années avant de le mettre à exécution.

Pendant une vingtaine d'années Angèle continuera sa vie simple et priante à Desenzano. Puis, un jour, ses supérieurs franciscains lui demandèrent de déménager et de se rendre à Brescia, pour consoler une patricienne, Catherine Patengola, que dans la guerre récente avait vu mourir son mari, ses fils, et sa fille, et qui restait seule avec une petite-fille, Isabella, âgée de quatre ans. Angèle y demeura pendant un an ou deux. De son côté, elle était introduite dans le milieu patricien de Brescia ; du côté de Catherine, l'influence d'Angèle fut bénéfique, car les *Polizze d'Estimo* révèlent qu'ensuite, elle adopta un petit orphelin et le fit éduquer, lui fit apprendre métier jusqu'à ce qu'il soit à même de prendre sa vie en main.

Sa mission de consolation terminée, Angèle choisit de rester à Brescia, où elle peut assister à la Messe tous les jours, recevoir les Sacrements plus souvent, entendre des homélies pour soutenir sa foi. Elle accepte l'invitation d'une jeune marchand de drap, Antonio Romano et vient loger chez lui, dans le quartier de Sainte Agathe, à la frontière entre les riches et les pauvres. Sa présence

rayonne, et elle se voit de plus en plus sollicitée à donner l'appui de ses prières, assurer des conseils, intervenir en faveur des petites gens.

Le témoignage de Romano au Procès Nazari est précieux : il nous révèle que *de jour en jour, comme sa sainteté grandissait, la renommée de sa vie très pieuse se répandit dans la population, de sorte que de très nombreuses personnes de gens de la cité de Brescia accouraient à elle, qui pour obtenir quelque grâce du Seigneur par la médiation de ses prières très ferventes, qui pour apaiser quelque discorde née entre citoyens et autres nobles de la ville.*<sup>1</sup> Donc, Romano a vu l'influence d'Angèle augmenter progressivement, pendant environ 14 ans. Ainsi, le Seigneur commence à préparer Angèle à sa mission, celle de la fondation de la Compagnie.

En 1524, elle se rend en Terre Sainte avec Antonio Romano et son cousin, Bartolomeo Biancosi. Frappée d'une ophtalmie presque totale, elle poursuit néanmoins son pèlerinage, intériorisant à chaque étape les différents mystères de la vie du Christ, aux lieux mêmes où Il les a vécus. Une prière intense et prolongée au Calvaire la marquera pour le reste de sa vie. Arrivée au Mont Calvaire, nous dit Nazari, elle pleura longuement, prostrée jusqu'au sol, et elle baisa la terre à plusieurs reprises. Un Franciscain, Ivan de Calahorra, ancien Gardien des Lieux Saints, mentionne une certaine *Angèle de Desenzano, qui, inspirée par son amour pour Dieu, fit avec grande foi et dévotion un pèlerinage à Jérusalem, y versa beaucoup de larmes, en adorant et en y méditant l'œuvre que le Rédempteur du monde y accomplit.*<sup>2</sup> Ce témoignage, venu d'un cercle non-méricien, nous est doublement précieux, car il révèle avec quelle intensité Angèle vécut intérieurement le mystère de la Passion du Christ et combien elle a frappé son entourage.

Une grâce spéciale l'attend au Mont Calvaire. Là, selon Bellintani, un de ses premiers biographes, eut lieu la fondation spirituelle de la Compagnie de Ste Ursule. Il en parle en ces termes :

*C'est là qu'elle conçut l'esprit de virginité qu'elle communiqua si largement à tant d'autres épouses du Christ. C'est là que se fit entre elle et le Christ cette union très étroite qui la rendit mère, et Lui, époux d'un grand nombre de jeunes filles... C'est là qu'elle fut toute transformée en une nouvelle créature. Comme St François obtint à Rome des Saints Apôtres Pierre et Paul le don de la pauvreté évangélique, qui fut le don caractéristique de ses fils, Sœur Angèle obtint au Calvaire le don et l'esprit de virginité.*<sup>3</sup>

Le Christ a versé tout son sang pour elle, pour tous. Comment ne pas Lui offrir toute sa vie en retour et chercher à le faire connaître et aimer ? Comment ne pas chercher à Lui offrir les épouses qu'Il désire ? C'est à partir de ce moment, qu'Angèle est déterminée à travailler en vue de la Fondation.

L'année suivante, en 1525, Année Jubilaire, Angèle se rend à Rome. Le Camérier du Pape, Pierro della Puglia, qui avait fait le voyage en Terre Sainte sur le même navire qu'elle, l'introduisit auprès de Clément VII. Ayant entendu parler de sa sainte vie, le Pape l'invita à rester à Rome auprès des Luoghi Pii, mais, selon Nazari, Angèle, « *s'excusant avec de très humbles paroles (parce qu'elle avait dans l'esprit d'instituer la dévote Compagnie de Sainte-Ursule (c'est à dire la congrégation des Vierges, ce qu'elle fit dans la suite), quitta Sa Sainteté avec sa bienveillante permission et retourna*

---

<sup>1</sup> Rio, Sr Marie Bénédicte, o.s.u., « Angèle Merici, le scribe et les témoins », *Le procès Nazari*, Rome, 2001, p. 103.

<sup>2</sup> L. Mariani-E.Tarolli-M.Seynaeve, « Angèle Merici, Contribution pour une biographie », Editrice Ancora Milano, 1987, p. 170. (Cette œuvre sera signalée désormais sous le sigle MTS).

<sup>3</sup> Bellintani, Mattia da Salo, *Vita della B. Angela da Desenzano*, BQ, ms. B.VI.30.

à Brescia, toute jubilante d'avoir pu vénérer les saintes Reliques ».<sup>4</sup> Ce texte confirme la détermination d'Angèle à mettre en œuvre la volonté de Dieu sur sa mission.

En 1529, invitée par Agostino Gallo, Angèle fuit à Vérone, et au retour à Rome, elle habite pendant quelques mois chez Gallo. Puis, son exemple de vie priante et austère, son désir de ne vivre que pour le Christ, lui attirent de plus en plus de jeunes qui veulent comme elle vivre dans la virginité, sans entrer dans un Monastère, et Angèle choisit de demeurer à Sainte Afre. Là, elle groupe ces aspirantes de plus en plus nombreuses, si bien qu'elle accepte l'offre d'Elisabetta Prato de les réunir dans une grande salle de son immeuble, au centre de Brescia, près de la Place du Dôme. Angèle y fit exécuter des fresques terminées en 1533 : au centre, le Christ en croix, entouré d'anges déplorés, à l'entrée, les saints patrons de Brescia, Saints Faustin, Jovite et Affre, sur les côtés, les saintes à imiter, Paolo et Eustochium en Terre Sainte, Ste Ursule, Ste Elisabeth de Hongrie, et une fresque fort abîmée que l'on pense être celle de Ste Catherine d'Alexandrie.

### La réalisation

Là Angèle réunit ces aspirantes de plus en plus nombreuses pour la prière, pour ses exhortations et enseignements, et pour se rencontrer et s'encourager mutuellement. Ajoutons qu'on trouve vers la même époque dans plusieurs villes d'Italie des groupes de femmes qui veulent vivre leur consécration au Christ, tout en restant dans le monde, preuve que ce genre de vie était une grâce particulière pour cette époque de la Renaissance. Mais aucun de ces groupes n'avait la solidité de la durée.

Angèle, de son côté, par l'inspiration venue de Dieu, aussi par sa sagesse et son don de discernement, a préparé une fondation qui allait durer dans l'Eglise. Elle a voulu donner aux siens une Règle et faire reconnaître officiellement son groupe par l'Eglise, en la personne de l'Evêque du lieu, ou plutôt par son délégué, en l'absence de ce dernier. Nous savons qu'elle a sollicité l'aide d'un notaire, Gabriele Cozzano, pour la rédaction de ses Ecrits. Elle a aussi demandé l'aide de ses filles, leur proposant de vivre tel ou tel aspect qu'elle voulait inscrire dans la Règle, puis d'en faire l'évaluation ensemble, avant de l'inclure dans la Règle.<sup>5</sup>

Cozzano note explicitement : « *Tout d'abord, Dieu lui-même a inspiré et en même temps obligé notre Mère fondatrice à planter et à fonder en son nom cette sainte Règle de Vie. Et ceci est tellement vrai qu'elle l'appelait non pas sa Compagnie, mais celle de Jésus-Christ, (...) et bien qu'elle lui eût été inspirée et montrée dès son jeune âge, (...) et qu'elle en ait conçu elle-même un très vif désir, elle n'a jamais cependant voulu la commencer tant que Jésus-Christ ne le lui eût point commandé, tant qu'il ne le lui eût pas crié au coeur, tant qu'il ne l'eût poussée et contrainte à la commencer et à la fonder* ».<sup>6</sup>

Et Cozzano note sa part dans la présentation de la Règle : « *C'est moi-même et un Chanoine Docteur qui s'appelait Drusina qui l'avons présentée ensemble au Vicaire appelé Lorenzo Muzio, lequel, en la lisant, disait souvent avec stupeur (je m'en souviens) qu'elle était faite avec grand discernement. Le notaire qui y mit le sceau s'appelait Boarno. Elle fut écrite de ma propre main, et toute la composition fut mienne. Mais les pensées furent du Saint Esprit, dictées par l'intermédiaire de la fondatrice* ».<sup>7</sup> « *Elle me dit un jour que moi seul avec elle avions rédigé cette Règle, bien qu'en*

---

<sup>4</sup> MTS, G.B. Nazari, « Vita », p. 549.

<sup>5</sup> M.B. Rio, *opus cit.*, G. Cozzano, « Dichiarazione della Bolla », p. 77.

<sup>6</sup> *Idem*, G. Cozzano, « Epistola Confortaria », p. 25.

<sup>7</sup> *Idem*, G. Cozzano, « Dichiarazione della Bolla », p. 76.

*fait, il n'y a rien de moi dedans, sauf un petit peu de métier pour écrire aussi fidèlement que je le pouvais ses saines pensées et enseignements ».*<sup>8</sup>

Forte de l'approbation de sa Règle par l'autorité épiscopale, Angèle put organiser la fondation de la Compagnie de Sainte Ursule. Pourquoi Sainte Ursule ? Ici encore Cozzano nous explique que « *Son nom lui est venu du ciel ; il a été donné dans la force et la puissance du Saint Esprit, en lui est promise une nouvelle grâce du Très Haut à chacune de celles qui persévéreront avec fidélité en cette obéissance ».*<sup>9</sup>

Finalement, le grand jour arriva : c'était le 25 novembre, 1535, en la fête de Sainte Catherine d'Alexandrie, jour anniversaire de son retour à Brescia après son voyage en Terre Saint, jour aussi de la fête de sa mère, Catarina Biancosi. Angèle réunit donc les 28 vierges qu'elle jugeait prêtes, pour former le premier noyau de la nouvelle Compagnie. Nous ne savons pas où la cérémonie eut lieu, ni la forme qu'elle présentait, ni les prières qui y furent dites. Nous savons seulement que les 28 inscrivirent leurs noms dans un livre, comme signe de leur engagement à vie, et que dans les cinq années qui suivirent, le même cérémonial se répétait, si bien qu'à la mort d'Angèle en 1540, la Compagnie comptait déjà environ 150 membres.

Compagnie « inspirée par Dieu Lui-même ». Les Ecrits d'Angèle en témoignent : *Embrasons toutes cette sainte Règle que Dieu, par sa grâce, nous a offerte... (R, Prol., 29) Tenez ceci pour certain que cette Règle est directement plantée par sa sainte main, et qu'il n'abandonnera jamais cette Compagnie tant que le monde durera, car si c'est lui en premier lieu qui la plantée, qui donc pourra la déplanter ? (Dern. Legs, 6-8).*

Les Ecrits d'Angèle révèlent des caractéristiques particulières : D'abord, ils sont fondés sur l'Écriture Sainte. Angèle avait tellement assimilé la Sainte Ecriture, que, selon Chizzola, *sans avoir étudié la Sainte Ecriture, elle faisait des sermons si beaux, si savants et si spirituels, qui duraient parfois une heure.*<sup>10</sup> Dans ses Ecrits, Angèle ne fait pas de *sermons* sur la Sainte Ecriture, mais la facilité avec laquelle elle la cite à bon escient, sont une indication de ses connaissances. Ces connaissances, elles les avaient développées, probablement, à la lecture des Pères de l'Eglise, dont les œuvres étaient déjà publiées par les presses de Venise.

Dès le début de sa Règle, elle exhorte à prendre *tous les moyens et toutes les voies qui sont nécessaires pour persévérer et progresser jusqu'à la fin* (R Prol 10). Le premier moyen qu'elle propose, est celui de l'écoute de la Parole de Dieu : *Bienheureux ceux qui écoutent la Parole de Dieu et qui la gardent* (Lc 11, 28). Angèle pose l'Écriture Sainte comme fondement de notre vie ursuline, nous demandant d'accueillir la Parole de Dieu, de l'écouter, de la conserver, et de mettre en pratique les désirs qu'elle suscite. Ensuite, chaque attitude spirituelle qu'elle propose, Angèle l'appuie sur un texte de l'Écriture. Il y a, en effet, une centaine de références à l'Écriture dans les Ecrits de Ste Angèle, sur une soixantaine de pages. Sr Marie Bénédicte Rio en avait fait le relevé juste avant de quitter Rome.

Une deuxième caractéristique est d'aspect franciscain. Un historien franciscain que nous avons consulté à Brescia s'est exclamé, « Mais cette Règle est une Règle franciscaine ! » Pas tout à fait, mais il est indéniable qu'Angèle s'est inspirée des Ecrits de St François et de Sainte Claire,

---

<sup>8</sup> Idem, p. 77.

<sup>9</sup> Idem, G. Cozzano, « Epistola Confortaria », p. 27.

<sup>10</sup> M.B. Rio, op. cit., "Processo Nazari", p. 108.

notamment de ses lettres à Sainte Agnès de Prague. Elle a repris plusieurs de leurs expressions, mais surtout leur ardent amour pour Jésus-Christ.

En troisième lieu, notons combien Angèle insiste sur l'aspect nuptial de la consécration virginale : *Nous sommes appelées à une vie tellement glorieuse que nous sommes épouses du Fils de Dieu et devenons des reines au ciel* (R Pr 17). *Vous avez été élues pour être les vraies et virginales épouses du Fils de Dieu* (R Prol 7), *du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs*. L'aspect christologique y est constamment accentué. Angèle ne propose jamais une imitation du Christ, l'Époux, sans se fonder sur son exemple ou sur une de ses paroles.

Enfin, une quatrième constante dans les Ecrits d'Angèle est son insistance sur l'unité. Ce sont, en effet, ses dernières paroles : *« Mon tout dernier mot pour vous - et je vous le dis en vous priant même avec mon sang - est que vous viviez dans la concorde, unies ensemble, toutes d'un seul cœur et d'un seul vouloir. »* (Dern. Av. 1) Dans le Dernier Avis, Angèle revient sur la nécessité de l'unité avec une intensité toute particulière : *« Voyez donc combien importe cette union et concorde. Alors désirez-la, recherchez-la, embrassez-la, retenez-la de toutes vos forces »*. (Dern Avis, 10, 14). *« Plus vous serez unies, plus Jésus-Christ sera au milieu de vous, comme un père et un bon pasteur »* (10<sup>e</sup> Legs, 9).

### **Conclusion :**

Angèle affirme la pérennité de sa fondation, qui continue à se développer à travers les siècles. Chaque nouvelle Ursuline est une nouvelle fondation ; chaque nouvelle Ursuline est chargée de continuer l'œuvre d'Angèle, assurée de sa présence indéfectible parmi nous : *Lui qui, dans sa bonté immense, m'a élue pour être mère, et vivante et morte, de cette si noble Compagnie* (Av 3, 4).

Marie Seynaeve, osu